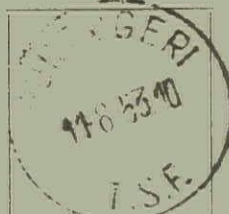


CONGO BELGE

Service des
Télécommunications

Arrivé à



à 01 h. 00 m.

TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T

Explication des abréviations
admisses pour les indications
de service.

D urgent
RP réponse payée
CR accusé de réception
LC télégramme différé
NLT lettre - télégramme
TC collationnement

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Adresse :

a Tuganza Kibungu
poste Kibungu aéroport
port Kibungu Kibungu aéroport
compas

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique
(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940)

Déposé à Kigali, le 10 à 11 h. 00 m.

N° 198, 38 mots

~~1/4.700/caf~~ Bukagwa = 1401/pers
determine mutabazi
mugoranyi fils bukham bukham ba et muto a bukham
originaire de Bukhamba Territoire Kibungu
mune de Bukhamba pour servir Bukhamba
mune Bukhamba Kigali utop en cas d'urgence
arrêter et arrêter Kigali

Ruhengeri



6974